



# ABIVAX

## ABIVAX sécurise une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux

### *Financement de la société assuré jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2019*

**Paris, le 28 septembre 2017 à 8h00 CEST** – ABIVAX (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX), une société de biotechnologie ciblant le système immunitaire pour éliminer des maladies virales en se basant sur ses plateformes technologiques uniques, annonce aujourd'hui la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres (*Equity line financing*) avec Kepler Cheuvreux.

Le Directeur Général de la Société, agissant sur délégation du Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 18 septembre 2017, et conformément à la 10<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 24 juin 2016<sup>1</sup>, a décidé la mise en place de cette ligne de financement.

Didier Blondel, Directeur Financier d'ABIVAX, souligne : « *Alors que notre société ambitionne d'accélérer ses efforts de R&D, suite aux excellents résultats cliniques annoncés récemment sur ABX464, cette ligne de financement procure à ABIVAX une visibilité accrue sur son plan de financement à moyen terme. Le Conseil d'Administration a été unanimement convaincu par la flexibilité de l'approche proposée par Kepler Cheuvreux, qui permet de dimensionner de manière appropriée l'utilisation de cette ligne en fonction de nos besoins réels, et de contribuer ainsi au financement optimal de notre Société. Sur la base de l'évaluation des besoins planifiés en R&D, ABIVAX est désormais financé jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2019* ».

Conformément aux termes de l'accord, Kepler Cheuvreux intervenant à titre d'intermédiaire financier et garant de la transaction, s'est engagé à souscrire 970 000 actions, à sa propre initiative suivant un calendrier d'une durée maximale de 24 mois. Les actions seront émises sur la base d'une moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur les deux jours de bourse précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 7,0%.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de cette ligne de financement<sup>2</sup>, elle permettrait à la Société de lever 12 millions d'euros au prix actuel de l'action<sup>3</sup>. Sous réserve que les conditions contractuelles soient remplies, un actionnaire détenant 1,00% du capital d'ABIVAX avant sa mise en place, verrait sa participation passer à 0.91%<sup>4</sup> du capital. ABIVAX conserve la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment.

Le nombre d'actions émises dans le cadre de cet accord et admises aux négociations fera l'objet d'avis Euronext ainsi que d'une communication sur le site Internet d'ABIVAX.

---

<sup>1</sup> Augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé dans la limite de 20% du capital social par an conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 (1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>) du code de commerce.

<sup>2</sup> Dans ce cas, 970 000 nouveaux titres seraient émis.

<sup>3</sup> Sur la base indicative de la moyenne des cours des vingt dernières séances de l'action ABIVAX.

<sup>4</sup> Sur la base des 9 741 489 actions composant le capital social d'ABIVAX au 31 juillet 2017.



# ABIVAX

## A propos d'ABIVAX ([www.abivax.com](http://www.abivax.com))

ABIVAX est une société innovante de biotechnologie qui cible le système immunitaire pour éliminer des maladies virales. ABIVAX dispose de trois plateformes technologiques : une plateforme « antivirale », « stimulation immunitaire » et « anticorps polyclonaux ». Son produit le plus avancé, ABX464, est actuellement en Phase II d'étude clinique afin d'évaluer sa capacité à devenir un élément de rémission durable du VIH/SIDA. ABX464 est une nouvelle molécule administrée par voie orale qui inhibe la réplication virale via un mode d'action unique et qui présente indépendamment un fort effet anti-inflammatoire. ABIVAX développe également un candidat immunostimulant en phase clinique ainsi que plusieurs candidats précliniques pour d'autres cibles virales (Virus Respiratoire Syncytial, Virus de la Grippe, Virus de la Dengue, etc.). Plusieurs de ces composés sont susceptibles d'entrer en phase de développement clinique dans les 18 prochains mois. ABIVAX est cotée sur le compartiment B d'Euronext à Paris (ISIN : FR0012333284 – Mnémo : ABVX). ABIVAX est éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur la société, rendez-vous sur : [www.abivax.com](http://www.abivax.com)

Suivez-nous sur Twitter : @ABIVAX\_

## Contacts

### Direction Financière

Didier Blondel

[didier.blondel@abivax.com](mailto:didier.blondel@abivax.com)

+33 1 53 83 08 41

### Relations Investisseurs

LifeSci Advisors

Chris Maggos

[Chris@lifesciadvisors.com](mailto:Chris@lifesciadvisors.com)

+41 79 367 6254

### Relations presse Europe

ALIZE RP

Caroline Carmagnol/Margaux Pronost

[abivax@alizerp.com](mailto:abivax@alizerp.com)

+33 6 64 18 99 59 / +33 1 44 54 36 65

### Relations presse U.S.

LifeSci Public Relations

Matt Middleman, M.D.

[matt@lifescipublicrelations.com](mailto:matt@lifescipublicrelations.com)

+1 646 627 8384

### KEPLER CHEUVREUX

Thierry du Boislouveau

[Thierry.du-boislouveau@keplercf.com](mailto:Thierry.du-boislouveau@keplercf.com)

+33 6 01 06 60 20